

Rapport national Ramsar à la COP13

Section 1 : Information institutionnelle

Note importante : Le Secrétariat Ramsar considère que les réponses données ci-dessous constituent la liste définitive de vos correspondants. Ces réponses serviront à mettre à jour les données dont le Secrétariat dispose actuellement sur vos correspondants, à consulter à l'adresse :

<http://www.ramsar.org/search-contact>

Nom de la Partie contractante

Le Rapport National rempli **doit être accompagné** d'une lettre au nom du Chef de l'Autorité administrative, confirmant qu'il s'agit de la soumission officielle, par la Partie contractante, de son rapport national à la COP13. Elle peut être téléchargée en utilisant la fonction "Gerer les fichier" de cette question (symbole bleu plus bas)

› NIGER

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Attestation Ramsar Rapport Cop13.pdf](#)

Autorité administrative Ramsar désignée

Nom de l'Autorité administrative

› DIRECTION DE LA FAUNE DE LA CHASSE ET DES PARCS ET RESERVES

Chef de l'Autorité administrative - nom et titre

› Mme ISSA Mariama Ali Omar

Adresse postale

› BP : 578 Niamey (Niger)

Tél./Télec.

› 00227 90 75 74 09/ 97 50 70 26

Courriel

› mariomar_issa@yahoo.fr

Correspondant national désigné pour les affaires de la Convention

Nom et titre

› Ibrahim Madougou, Chef de Division Développement des Ressources, Apicoles et des Zones Humides

Adresse postale

› BP : 578 Niamey (Niger)

Tél./Télec.

› 00227 96 98 61 38/ 93 48 35 48

Courriel

› ibrahimmadougou616@yahoo.fr

Correspondant national désigné pour les affaires du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)

Nom et titre

› Dr. Adamou Mahaman Moustapha, Chef de département des Eaux ET Forêts , Génie Rural à la faculté d'Agronomie

Nom de l'organisation

› Université Abdou Momouni de Niamey (Niger)

Adresse postale

› BP : 10 960. Niamey-Niger.

Tél./Télec.

› (00227) 20 31 52 37 / 96 88 42 32

Courriel

› adamou@refer.ne / moustapha_a@yahoo.com

Correspondant national gouvernemental désigné concernant le Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)

Nom et titre

› Ibrahim Nakata BELLO, Ingénieur des Eaux et Forêts, Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Termit Tin Touma

Nom de l'organisation

› Direction de la Faune, de la Chasse et des Parcs et Réserves

Adresse postale

› BP: 578 Niamey, Niger

Tél./Télec.

› +227 96 49 55 62

Courriel

› belloibrah@yahoo.fr

Correspondant national non gouvernemental désigné concernant le Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)

Nom et titre

› Elhadj Mamane Abdou

Nom de l'organisation

› ONG Alliance Niger - Nature

Adresse postale

› BP: 729. Niamey-Niger.

Tél./Télec.

› (00227) 96 87 81 98

Courriel

› abdou_em@yahoo.fr

Section 2 : Résumé général sur les progrès et les difficultés d'application de la Convention

Dans votre pays, au cours de la période triennale écoulée (c.-à-d. depuis le rapport à la COP12)

A. Quels ont été les cinq plus grandes réussites en matière d'application de la Convention ?

- 1)
› - Classement de la zone de Kandadji comme Aire protégée fluviale (Réserve Naturelle Nationale de Kandadji et Sanctuaire des Hippopotames)
- 2)
› Début du processus d'actualisation de la politique Nationale des zones humides du Niger
- 3)
› Début d'actualisation des 12 FDR des sites RAMSAR du pays
- 4)
› Intégration des aspects liés à mise en œuvre de la Convention dans l'Initiative 3N (i3N), c'est un programme politique, les Nigériens Nourrissent les Nigériens.
- 5)
› Création d'une Division en charge des zones humides dans la réorganisation du Ministère de l'Environnement, pour mieux suivre la mise en œuvre de la Convention (Division Développement Faunique, Apicole et Zones Humides).

B. Quelles ont été les cinq plus grandes difficultés d'application de la Convention ?

- 1)
›  Manque de financement pour l'aménagement des sites RAMSAR
- 2)
› Manque d'appui financier pour la mise en place de micro-projets de conservation des zones humides et de leurs périphéries.
- 3)
› Non fonctionnalité du Comité Ramsar à cause de la mobilité des membres (affectations),
- 4)
› forte dégradation des sites RAMSAR
- 5)
› Manque de fonds pour l'inventaire annuel des oiseaux d'eau

C. Quelles sont les cinq priorités futures pour l'application de la Convention ?

- 1)
› La recherche des financements pour la mise en œuvre de la Convention (Journée portes ouvertes, présentation des sites RAMSAR à travers des Spots publicitaires.
- 2)
› L'élaboration de deux (2) plans de gestion de site Ramsar par an.
- 3)
› La mobilisation des financements pour la mise en oeuvre des plans de gestion de certains sites Ramsar qui sont déjà élaborés.
- 4)
› Elaboration d'un projet de conservation et de valorisation des zones humides.
- 5)
› Réaliser un inventaire annuel d'oiseaux d'eau chaque année

D. Avez-vous (AA) des recommandations à faire sur l'aide qu'apporte le Secrétariat Ramsar en matière d'application ?

› Appui financier constant et renforcement des capacités techniques en Gestion des Zones Humides et SIG.

E. Avez-vous (AA) des recommandations à faire sur l'aide qu'apportent les Organisations internationales partenaires (OIP) de la Convention en matière d'application ? (y compris les partenariats en cours et à développer)

› Une partie de l'aide apportée par les OIP doit être utilisée en partie pour le renforcement des capacités des acteurs travaillant au des sites RAMSAR.

F. Comment faire pour mieux lier l'application de la Convention de Ramsar au niveau national à celle d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME), en particulier ceux du « groupe de la biodiversité » [Convention sur la diversité biologique (CDB), Convention sur les espèces migratrices (CMS), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) et Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)] ?

› Organiser des réunions conjointes annuelles et régionales (Afrique dans notre cas) de ces différentes conventions citées ci-haut

G. Comment faire pour mieux lier l'application de la Convention de Ramsar à celle des politiques/stratégies relatives à l'eau et autres stratégies dans le pays (p.ex., développement durable, énergie, industries extractives, réduction de la pauvreté, assainissement, sécurité alimentaire, biodiversité) ?

› Prendre en compte toutes ces stratégies citées dans l'élaboration de la politique nationale des zones humides

H. Avez-vous (AA) d'autres commentaires généraux à faire sur l'application de la Convention ?

› Ne pas trop lier la participation des pays à certaines rencontres importantes au paiement des arriérés de cotisation

I. Veuillez faire la liste des organisations consultées ou ayant contribué aux informations fournies dans ce rapport

› Direction de la Faune de la Chasse et des Parcs et Réserves, Projet Niger Fauna Corridor

Section 3 : Indicateurs (questions) et autre information sur l'application

But 1 : S'attaquer aux moteurs de la perte et de la dégradation des zones humides

Objectif 1

Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local.

I.1 Les problèmes/avantages des zones humides ont-ils été incorporés dans d'autres stratégies et processus de planification nationaux, y compris : {1.3.2} {1.3.3} DRC 1.3.i

Please select only one per square.

a) Politique ou stratégie nationale de gestion des zones humides	<input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
b) Stratégies d'élimination de la pauvreté	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
c) Plans de gestion des ressources en eau et d'économie d'eau	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
d) Plans de gestion des ressources côtières et marines	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
e) Plan de gestion intégrée de la zone côtière	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
f) Programmes nationaux pour les forêts	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
g) Politiques ou mesures nationales pour l'agriculture	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
h) Stratégie et Plans d'action nationaux pour la biodiversité rédigés dans le cadre de la CDB	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
i) Politiques nationales pour l'énergie et l'exploitation minière	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent

j) Politiques nationales pour le tourisme	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
k) Politiques nationales pour le développement urbain	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
l) Politiques nationales pour les infrastructures	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
m) Politiques nationales pour l'industrie	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
n) Politiques nationales pour l'aquaculture et les pêches {1.3.3} DRC 1.3.i	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
o) Plans d'actionnationaux (PAN) pour la gestion et la lutte contre la pollution	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
p) National policies on wastewater management and water quality	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent

Objectif 2

L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière

2.1 La quantité et la qualité de l'eau disponible pour, et requise par, les zones humides ont-elles été évaluées pour soutenir l'application des Lignes directrices pour l'attribution et la gestion de l'eau en vue du maintien des fonctions écologiques des zones humides (Résolution VIII.1, VIII.2) ? 1.24.

C=Partiellement

2.2 Des évaluations des flux environnementaux ont-elles été réalisées du point de vue de l'atténuation des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? (Action r3.4.iv)

B=Non

2.3 Les Sites Ramsar ont-ils amélioré l'utilisation durable de l'eau dans le contexte des besoins des écosystèmes ?

A=Oui

2.4 Les Lignes directrices sur l'attribution et la gestion de l'eau pour le maintien des fonctions écologiques des zones humides (Résolutions VIII.1 et XII.12) ont-elles été utilisées/appliquées dans le processus décisionnel ? (Action 3.4.6.)

C=Partiellement

2.5 Des projets qui encouragent et démontrent les bonnes pratiques en matière d'attribution et de gestion de l'eau pour le maintien des fonctions écologiques des zones humides ont-ils été élaborés ? (Action

r3.4.ix.)

C=Partiellement

2.6 Combien de ménages/municipalités sont raccordés au réseau d'égouts ? ODD 6.3.1

X=Inconnu

2.7 Quel est le taux de couverture des réseaux d'eaux usées dans le pays ? ODD Cible 6.3.1.

X=Inconnu

2.9 Le pays utilise-t-il des zones humides/étangs construits comme technologie de traitement des eaux usées ? ODD Cible 6.3.1.

C=Partiellement

2.9 Information supplémentaire

› certaines entreprises comme du textiles et des boissons gazeuses le font, mais les usines de traitement sont tombées en panne

2.10 Comment l'utilisation des zones humides/étangs construits comme technologie de traitement des eaux usées fonctionne-t-elle dans le pays ? ODD Cible 6.3.1.

B=Ne fonctionne pas

2.10 Information supplémentaire

› usines de traitement en panne

2.11 Combien d'installations de traitement centralisé des eaux usées existe-t-il au niveau national ? ODD Cible 6.3.1.

Y=Non pertinent

2.12 Quel est l'état de marche des installations de traitement des eaux usées ? ODD Cible 6.3.1.

Q=Obsolète

2.12 Information supplémentaire

› la plupart des sociétés deversent directement dans le fleuve Niger

2.13 Quel est le pourcentage de technologie de traitement décentralisé des eaux usées, y compris les zones humides/étangs construits ? ODD Cible 6.3.1.

X=Inconnu

2.14 Existe-t-il un système de réutilisation des eaux usées ? ODD Cible 6.3.1.

B=Non

2.15 Quelle est la finalité du système de réutilisation des eaux usées ? ODD Cible 6.3.1.

S=Paysage

Objectif 3

Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides. {1.10}

3.1 Le secteur privé est-il encouragé à appliquer les principes et orientations Ramsar sur l'utilisation rationnelle (Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides) dans ses activités et investissements concernant les zones humides ? {1.10.1} DRC 1.10.i

B=Non

3.1 Information supplémentaire

› à travers les rencontres de sensibilisation organisées par l'Etat et les ONGs locales

3.2 Le secteur privé a-t-il entrepris des activités ou des actions pour la conservation, l'utilisation rationnelle et la gestion ? {1.10.2} DRC 1.10.ii

Please select only one per square.

--	--

a) des Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non Pertinent
b) des zones humides en général	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> Y=Non Pertinent

3.3 A-t-on appliqué des mesures d'incitation qui encouragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.11.1} DRC 1.11.i

A=Oui

3.4 Des mesures ont-elles été prises pour éliminer les incitations perverses qui découragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.11.2} DRC 1.11.i

A=Oui

Objectif 4

Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées et éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

4.1 Le pays a-t-il un inventaire national des espèces exotiques envahissantes qui ont ou pourraient avoir des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? {1.9.1} DRC 1.9.i

A=Oui

4.1 Information supplémentaire

> a travers le projet de lutte contre les plantes envahissantes

4.2 Des politiques ou lignes directrices nationales sur le contrôle et la gestion des espèces envahissantes ont-elles été établies ou révisées pour les zones humides ? {1.9.2} DRC 1.9.iii

C=Partiellement

4.3 Combien d'espèces envahissantes sont contrôlées par des mesures de gestion ?

E=Nombre exact (espèces)

> 2 espèces

4.3 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer l'année d'évaluation et la source de l'information

> 2014. Projet de lutte contre les plantes envahissantes

4.4 L'efficacité des programmes de contrôle des espèces exotiques envahissantes dans les zones humides a-t-elle été évaluée ?

A=Oui

But 2 : Conserver et gérer efficacement le réseau de Sites Ramsar

Objectif 5

Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée. {2.1} Contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi 6.11 et 12

5.1 Une stratégie et des priorités nationales ont-elles été établies pour continuer d'inscrire des Sites Ramsar en utilisant le Cadre stratégique pour orienter l'évolution de la Liste de Ramsar ? {2.1.1} DRC 2.1.i

C=Partiellement

5.1 Information supplémentaire

> A travers la politique nationale des zones humides

5.2 Le Service d'information sur les Sites Ramsar et ses outils ont-ils été utilisés pour l'identification nationale d'autres Sites Ramsar à inscrire ? {2.2.1} DRC 2.2.ii

D=Prévu

5.2 Information supplémentaire

› il s'agit de la Division Faune, apiculture et zones humides à la Direction de la Faune, chasse et parcs et réserves

5.3 Combien de Sites Ramsar ont un plan de gestion opérationnel et efficace ? {2.4.1} DRC 2.4.i

E=Nombre exact (sites)

› 4, mais tous ces plans sont vétustes donc à actualiser

5.4 Pour combien de Sites Ramsar ayant un plan de gestion, ce plan est-il appliqué ? {2.4.2} DRC 2.4.i

E=Nombre exact (sites)

› 4 plans vétustes, pas appliqué faute de moyens

5.5 Pour combien de Sites Ramsar un plan de gestion efficace est-il en train d'être mis en œuvre (en dehors des plans de gestion officiels) ? {2.4.3} DRC 2.4.i

E=Nombre exact (sites)

› 0

5.3 – 5.5 Information supplémentaire

› Plans de gestion élaborés et validés. Manque de moyens financiers pour l'exécution des activités

5.6 L'efficacité de la gestion a-t-elle été évaluée dans tous les Sites Ramsar (par des plans de gestion officiels, lorsqu'ils existent, ou par d'autres mesures prises pour une gestion appropriée des zones humides) ? {1.6.2} DRC 1.6.ii

B=Non

5.6 Information supplémentaire

› Nous sommes à la recherche de partenaires pour nous aider

5.7 Combien de Sites Ramsar ont un comité de gestion intersectoriel ? {2.4.4} DRC 2.4.iv

E=Nombre exact (sites)

› 0 site. la gestion est celle du Ministère de l'Environnement

5.8 Pour combien de Sites Ramsar une description des caractéristiques écologiques a-t-elle été préparée (voir Résolution X.15) ? {2.4.5}{2.4.7} DRC 2.4.v

E=Nombre exact (sites)

› 12 sites RAMSAR du pays

5.9 Des évaluations de l'efficacité de la gestion des Sites Ramsar ont-elles été réalisées ? {2.5.1} DRC 2.5.i

B=Non

Objectif 7

Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées. {2.6.}.

7.1 Des mécanismes sont-ils en place pour que l'Autorité administrative soit informée de changements ou de changements possibles, négatifs, induits par l'homme, dans les caractéristiques écologiques de Sites Ramsar, conformément à l'article 3.2 ? {2.6.1} DRC 2.6.i

A=Oui

7.1 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Quelques sites', veuillez résumer le mécanisme ou les mécanismes établi(s)

› il s'agit des agents forestiers en place dans les communes qui rendent compte à la hiérarchie

7.2 Tous les cas de changement ou de changement probable, négatif, induit par l'homme, dans les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar ont-ils été signalés au Secrétariat Ramsar conformément à l'article 3.2 ? {2.6.2} DRC 2.6.i

A=Oui

7.2 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Quelques cas', veuillez indiquer pour quels Sites Ramsar l'Autorité administrative a fait des rapports au

Secrétariat, au titre de l'article 3.2, et pour quels sites des rapports sur les changements ou changements probables n'ont pas encore été communiqués

> il s'agit du Projet de MCC pour l'aménagement du Moyen Niger 1 et 2

7.3 Le cas échéant, des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes pour lesquels des Sites Ramsar ont été inscrits au Registre de Montreux, y compris demande d'une Mission consultative Ramsar ? {2.6.3} DRC 2.6.ii

B=Non

But 3 : Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle

Objectif 8

Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides. {1.1.1} DRC 1.1.i

8.1 Votre pays a-t-il un inventaire national des zones humides complet ? {1.1.1} DRC 1.1.i

C=En progrès

8.1 Information supplémentaire

> l'inventaire a été fait depuis 2009, mais pas encore actualiser

8.2 Votre pays a-t-il mis à jour l'inventaire national des zones humides dans la dernière décennie ?

A=Oui

8.3 Les données et informations de l'inventaire des zones humides sont-elles conservées ? {1.1.2} DRC

1.1.ii

A=Oui

8.4 Les données et informations de l'inventaire des zones humides sont-elles mises à la disposition de tous les acteurs ? {1.1.2} KRA 1.1.ii

D=Prévu

8.5 Les conditions* des zones humides de votre pays ont-elles, généralement, changé depuis la dernière période triennale ? {1.1.3}

Veillez commenter les sources d'information sur lesquelles s'appuie votre réponse dans le champ vert de texte libre ci-dessous. S'il y a une différence entre la situation des zones humides intérieures et côtières, veuillez décrire. Si possible, décrivez les principaux moteurs du (des) changement(s).

* « Conditions » correspond aux caractéristiques écologiques définies par la Convention.

Please select only one per square.

a) Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> N=État détérioré <input checked="" type="checkbox"/> O=Pas de changement <input type="checkbox"/> P=État amélioré
b) zones humides en général	<input type="checkbox"/> N=État détérioré <input checked="" type="checkbox"/> O=Pas de changement <input type="checkbox"/> P=État amélioré

8.5 Information supplémentaire sur a) et/ou b)

> pas de changement notoire, mais les effets du changements climatiques sont présents

8.6 D'après l'inventaire national des zones humides, s'il en existe un, veuillez fournir un chiffre de référence en kilomètres carrés pour l'étendue des zones humides (conformément à la définition Ramsar) pour l'année 2017. ODD 6.6

Y=Non pertinent

Objectif 9

L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. {1.3.}

9.1 Y a-t-il une politique nationale pour les zones humides (ou un instrument équivalent) en place pour promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.3.1} DRC 1.3.i

Si 'Oui', veuillez donner le titre et la date de la politique dans le champ vert de texte libre

A=Oui

9.1 Information supplémentaire

› Nom: Politique Nationale des Zones Humides du Niger
elle date de 2010 et actuellement en revision

9.2 Des amendements ont-ils été apportés à la législation existante pour refléter les engagements pris envers la Convention de Ramsar ? {1.3.5} {1.3.6}

D=Prévu

9.3 Les systèmes de gouvernance et de gestion de l'eau de votre pays traitent-ils les zones humides comme une infrastructure aquatique naturelle faisant partie intégrante de la gestion des ressources d'eau à l'échelle des bassins hydrographiques ? {1.7.1} {1.7.2} DRC 1.7.ii

A=Oui

9.4 Une expertise en matière de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP) et des outils ont-ils été intégrés dans la planification et la gestion des bassins hydrographiques/versants (voir Résolution X.19) ? {1.7.2} {1.7.3}

A=Oui

9.5 Votre pays a-t-il établi des politiques ou lignes directrices pour renforcer le rôle des zones humides en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements ? {1.7.3} {1.7.5} DRC 1.7.iii

D=Prévu

9.6 Votre pays a-t-il formulé des plans ou projets appuyant et renforçant le rôle des zones humides en matière de soutien et d'entretien des systèmes agricoles viables ? {1.7.4} {1.7.6} DRC 1.7.v

C=Partiellement

9.7 Des travaux de recherche à l'appui des plans et politiques pour les zones humides ont-ils été entrepris dans votre pays concernant :

{1.6.1} DRC 1.6.i

Please select only one per square.

a) les interactions agriculture-zones humides	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu
b) les changements climatiques	<input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> D=Prévu
c) l'évaluation des services écosystémiques	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu

9.8 Votre pays a-t-il présenté une candidature au Label Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar, Résolution XII.10 ?

B=Non

Objectif 10

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents.

10.1 Des principes directeurs pour tenir compte des valeurs culturelles des zones humides, y compris des connaissances traditionnelles, pour la gestion efficace des sites (Résolution VIII.19) ont-ils été utilisés ou appliqués ? (Action 6.1.2/ 6.1.6)

X=Inconnu

10.2 Des études de cas, la participation à des projets ou des expériences réussies concernant les aspects

culturels des zones humides ont-ils été compilés ? Résolution VIII.19 et Résolution IX.21 ? (Action 6.1.6)

B=Non

I0.3 Les lignes directrices pour l'établissement et le renforcement de la participation des communautés locales et des peuples autochtones à la gestion des zones humides ont-elles été utilisées ou appliquées (Résolution VII.8) ? (Action 6.1.5)

D=Prévu

I0.4 Les connaissances et pratiques de gestion traditionnelles concernant l'utilisation rationnelle des zones humides ont-elles été documentées et leur application encouragée ? (Action 6.1.2)

D=Prévu

Objectif 11

Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.}

I1.1 Une évaluation des avantages/services écosystémiques fournis par les Sites Ramsar et autres zones humides a-t-elle été faite ? {1.4.1} DRC 1.4.ii

C1=Partiellement

I1.2 Des programmes ou projets pour les zones humides contribuant aux objectifs d'allègement de la pauvreté ou aux plans de sécurité alimentaire et de l'eau ont-ils été appliqués ? {1.4.2} DRC 1.4.i

D=Prévu

I1.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et autres zones humides ? {1.4.3}{1.4.4} DRC 1.4.iii

A=Oui

I1.3 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer, si le chiffre est connu, combien de Sites Ramsar et leurs noms
> 12 sites RAMSAR du pays

I1.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et autres zones humides ? {1.4.3}{1.4.4} KRA 1.4.iii

D=Prévu

Objectif 12

Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. {1.8.}

I2.1 Avez-vous identifié des sites prioritaires pour la restauration des zones humides ? {1.8.1} DRC 1.8.i

A=Oui

I2.1 Information supplémentaire

> il s'agit des lacs de Guidimouni et de Madarounfa

I2.2 Des programmes, plans ou projets de restauration/remise en état des zones humides ont-ils été effectivement appliqués ? {1.8.2} DRC 1.8.i

D=Prévu

I2.2 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer, si le chiffre est disponible, l'étendue des zones humides restaurées
> il s'agit d'un projet qui démarrera en 2018 : Utilisation des Données d'Observation de la Terre en appui à la Gestion durable des Zones humides pour le renforcement de la Sécurité alimentaire et de la Résilience des écosystèmes en Afrique de l'Ouest

Objectif 13

Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains.

13.1 Des mesures ont-elles été prises pour renforcer la durabilité de secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche lorsqu'ils touchent les zones humides ?

D=Prévu

13.2 Des pratiques d'évaluation du rendement stratégique ont-elles été appliquées dans la révision de politiques, programmes et plans qui pourraient avoir des impacts sur les zones humides ? {1.3.3} {1.3.4}

DRC 1.3.ii

D=Prévu

13.3 Des évaluations d'impact sur l'environnement ont-elles été faites pour tous les projets de développement (tels que de nouveaux bâtiments, de nouvelles routes, l'industrie extractive) de secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche qui pourraient toucher les zones humides ? {1.3.4}

{1.3.5} DRC 1.3.iii

A=Oui

13.3 Information supplémentaire

› Au tout nouveau projet est assujetti à une évaluation d'impact environnementale

But 4 : Améliorer la mise en œuvre

Objectif 15

Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention. {3.2.}

15.1 Avez-vous (AA) participé à l'élaboration et à l'application d'une initiative régionale dans le cadre de la Convention ? {3.2.1} DRC 3.2.i

A=Oui

15.1 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Prévu', veuillez indiquer l'initiative régionale (les initiatives régionales) et les pays qui collaborent à chaque initiative

› il s'agit du NIGERWET

15.2 Votre pays a-t-il soutenu ou participé à l'élaboration d'autres centres régionaux de formation et de recherche sur les zones humides (c. à d. couvrant plus d'un pays) ? {3.2.2}

B=Non

15.2 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer le(s) nom(s) du (des) centre(s)

› WACOWET

Objectif 16

La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation du public. {4.1}

16.1 Un (ou des) plan(s) d'action pour la CESP zones humides a-t-il (ont ils) été établi(s) ? {4.1.1} DRC 4.1.i

Même si aucun plan de CESP n'a été élaboré, si des objectifs de CESP plus vastes ont été établis, veuillez l'indiquer dans la section Information supplémentaire ci-dessous.

Please select only one per square.

a) au niveau national	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> D=Prévu
b) au niveau infranational	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> D=Prévu

c) au niveau du bassin versant	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> D=Prévu
d) au niveau local/du site	<input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=En progrès <input type="checkbox"/> D=Prévu

16.1 Information supplémentaire

Si vous avez répondu 'Oui' ou 'En progrès' à l'une ou à plusieurs des questions ci dessus, pour chacune veuillez décrire le mécanisme, les personnes responsables, et identifier s'il y a eu participation de CN CESP

> A ma connaissance aucun plan de CESP n'a été élaboré

16.2a Combien de centres (centres d'accueil de visiteurs, centres d'interprétation, centres d'éducation) ont été établis ? {4.1.2} DRC 4.1.ii

a) dans les Sites Ramsar

E=Nombre exact (centres)

> 2 ecolodge au Parc W

2 lieux de pique nique au Parc W

16.3 La Partie contractante {4.1.3} DRC 4.1.iii

Please select only one per square.

a) encourage-t-elle la participation d'acteurs au processus décisionnel relatif à la planification et à la gestion des zones humides ?	<input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu
b) fait-elle spécifiquement participer les acteurs locaux au choix de nouveaux Sites Ramsar et à la gestion de Sites Ramsar ?	<input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> D=Prévu

16.4 Avez-vous un Comité national intersectoriel Ramsar/pour les zones humides ? {4.1.6} DRC 4.3.v

A=Oui

16.4 Information supplémentaire

Si 'Oui', indiquez a) la composition; b) le nombre de réunions depuis la COP12; et c) quelles sont les responsabilités du Comité

> Pas fonctionnel

16.5 Avez-vous un organe intersectoriel équivalent à un Comité national Ramsar/ pour les zones humides ? {4.1.6} KRA 4.3.v

A=Oui

16.6 Y a-t-il d'autres mécanismes de communication en place (à part un comité national) pour l'échange de lignes directrices sur l'application de Ramsar et d'autres informations entre l'Autorité administrative et a), b) ou c) en bas? {4.1.7} DRC 4.1.vi

Please select only one per square.

a) les administrateurs de Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu
b) d'autres correspondant nationaux d'AME	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu

c) d'autres ministères, départements et services	<input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu
--	---

16.6 Information supplémentaire

Si 'Oui', indiquez a) la composition; b) le nombre de réunions depuis la COP12; et c) quelles sont les responsabilités du Comité

› Prévu, mais pas de réunion

16.7 Des activités de la Journée mondiale des zones humides mettant en valeur Ramsar (soit le 2 février, soit à un autre moment de l'année), soit gouvernementales, soit menées par des ONG, soit les deux, ont-elles eu lieu dans votre pays depuis la COP12 ? {4.1.8}

A=Oui

16.7 Information supplémentaire

› il s'agit du discours du Ministre de l'Environnement et de quelques ONGs qui réalisent certaines activités

16.8 Des campagnes, programmes et projets (autres que pour la Journée mondiale des zones humides) ont-ils eu lieu depuis la COP12 pour sensibiliser à l'importance des zones humides pour l'homme et les espèces sauvages et aux avantages/services écosystémiques fournis par les zones humides ? {4.1.9}

D=Prévu

16.8 Information supplémentaire

Si ces activités ou d'autres activités de CESP ont été entreprises par d'autres organisations, veuillez l'indiquer

› Prévu, mais de financement pour l'exécution

Objectif 17

Des ressources financières et autres issues de toutes les sources sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024. {4.2.}

17.1a Les contributions Ramsar ont-elles été payées intégralement pour 2015, 2016 et 2017 ? {4.2.1} DRC 4.2.i

B=Non

17.1b Si 'Non' sous 17.1 a), veuillez préciser quel plan a été mis en place pour garantir un paiement à venir prompt

› Lobbying auprès de l'assemblée nationale pour attirer le gouvernement sur l'importance du paiement des cotisations

17.2 Un autre appui financier a-t-il été fourni dans le cadre de contributions volontaires aux activités de la Convention non financées par le budget administratif ? {4.2.2} DRC 4.2.i

B=Non

17.3 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement uniquement (« pays donateurs »)] : L'organisme a-t-il fourni un financement pour soutenir la gestion et la conservation des zones humides dans d'autres pays ? {3.3.1} DRC 3.3.i

A=Oui

17.3 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer les pays soutenus depuis la COP12

› le bureau UICN de Ouagadougou finance actuellement la révision de la politique et des FDR

17.4 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement uniquement (« pays donateurs »)] : Des mesures de sauvegarde et évaluations environnementales ont-elles été inscrites dans l'élaboration de projets proposés par l'organisme ? {3.3.2} DRC 3.3.ii

A=Oui

17.4 Information supplémentaire

› MCC dans le cadre de l'aménagement du Moyen Niger I et la Banque Mondiale dans le cadre du Barrage de Kandadji

17.5 [Pour les Parties contractantes ayant reçu une aide au développement seulement (« pays destinataires »)] : Un appui financier a-t-il été reçu d'organismes d'aide au développement spécifiquement pour la gestion et la conservation des zones humides dans le pays ? {3.3.3}

B=Non

17.6 Un appui financier a-t-il été fourni par votre pays pour l'application du Plan stratégique ?

B=Non

Objectif 18

La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux.{3.1}

18.1 Les correspondants nationaux d'autres AME sont-ils invités à participer au Comité national Ramsar/pour les zones humides ? {3.1.1} {3.1.2} DRC 3.1.i & 3.1.iv

A=Oui

18.2 Des mécanismes sont-ils en place au niveau national pour la collaboration entre l'Autorité administrative Ramsar et les correspondants de l'ONU et d'autres organismes et institutions mondiaux et régionaux (p. ex., PNUE, PNUD, OMS, FAO, CEE ONU, OIBT) ? {3.1.2} {3.1.3} DRC 3.1.iv

A=Oui

18.3 Votre pays a-t-il reçu une aide d'un organisme ou de plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres organismes et institutions mondiaux (p. ex., PNUE, PNUD, OMS, FAO, CEE ONU, OIBT) ou des OIP de la Convention pour appliquer la Convention ? {4.4.1} DRC 4.4.ii.

Les OIP sont : BirdLife International, International Water Management Institute (IWMI), UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), Wetlands International, WWF et Wildfowl & Wetland Trust (WWT).

B=Non

18.3 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer l'organisme (les organismes) ou l'OIP/les OIP et le type d'assistance reçu

> A part l'appui de l'UICN pour l'actualisation de la politique nationale des zones humides

18.4 Des réseaux, y compris des dispositions de jumelage, ont-ils été établis au plan national ou international pour le partage des connaissances et la formation pour les zones humides qui ont des caractéristiques en commun ? {3.4.1}

B=Non

18.5 Des informations sur les zones humides et/ou Sites Ramsar de votre pays et leur état ont-elles été rendues publiques (p. ex., dans des publications ou sur un site web) ? {3.4.2} DRC 3.4.iv

C=Partiellement

18.5 Information supplémentaire

> lors d'ateliers et de sensibilisations

18.6 Des informations sur les zones humides et/ou Sites Ramsar de votre pays ont-elles été transmises au Secrétariat Ramsar pour diffusion ? {3.4.3} DRC 3.4.ii

C=Partiellement

18.7 Tous les systèmes de zones humides transfrontières ont-ils été identifiés ? {3.5.1} DRC 3.5.i

D=Prévu

18.8 Une gestion coopérative efficace est-elle en place pour des systèmes de zones humides partagés (par exemple, dans les bassins hydrographiques partagés et les zones côtières) ? {3.5.2} DRC 3.5.ii

C=Partiellement

18.8 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer pour quels systèmes de zones humides de telles mesures de gestion sont en place

> il s'agit du fleuve Niger à travers le complexe WW (Benin - Burkina Faso et Niger)

18.9 Votre pays participe-t-il à des réseaux ou initiatives régionaux pour les espèces migratrices dépendant des zones humides ? {3.5.3} DRC 3.5.iii

B=Non

Objectif 19

Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré.

19.1 Une évaluation des besoins de formation aux niveaux national et local pour l'application de la Convention a-t-elle été réalisée ? {4.1.4} DRC 4.1.iv & 4.1.viii

C=Partiellement

19.2 Les questions de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides sont-elles intégrées dans les programmes d'éducation officiels ?

B=Non

19.3a Combien de cours de formation des administrateurs de zones humides ont-ils été organisés depuis la COP12 ? {4.1.5} DRC 4.1.iv

a) dans les Sites Ramsar

E=Nombre exact (possibilités)

> 0 cours

19.3b Combien de cours de formation des administrateurs de zones humides ont-ils été organisés depuis la COP12 ? {4.1.5} DRC 4.1.iv

b) dans d'autres zones humides

E=Nombre exact (possibilités)

> 0 cours

19.4 Avez-vous (AA) utilisé vos Rapports nationaux Ramsar précédents pour le suivi de l'application de la Convention ? {4.3.1} DRC 4.3.ii

A=Oui

Section 4 : Annexe facultative pour permettre aux Parties contractantes ayant établi des objectifs nationaux de fournir des informations à ce sujet

But 1

Objectif 1: Avantages des zones humides

Avantages des zones humides. Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local. Contribue à la réalisation de l'Objectifs 2 d'Aichi.

Objectif I: Avantages des zones humides - Priorité

A=Élevé

Objectif I: Avantages des zones humides - Ressources

C=Limitées

Objectif I: Avantages des zones humides - Objectifs nationaux

- > 1. Contribuer à maintenir et/ou améliorer les fonctions et valeurs des zones humides;
- 2. Favoriser l'inscription de nouveaux sites Ramsar sur la liste et les doter de plans de gestion adéquats et de leurs projets de mise en œuvre ;
- 3. Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs en matière de gestion des zones humides ;
- 4. Promouvoir la recherche scientifique sur les zones humides et créer une banque de données sur les zones humides;
- 5. Élaborer les textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des zones humides.

Objectif I: Avantages des zones humides - Activités prévues

- > • récupération et restauration des terres des bassins versants dégradés des zones humides ;
- Fixation des dunes
- lutte contre les plantes envahissantes et toutes formes de pollution (eaux usées, rejets industriels et ménagers, plantes envahissantes, déchets plastiques)
- aménagement physique des plans d'eau après études d'impacts préalables ;
- Suivi et entretien (voire réaménagement) des ouvrages
- Traitement et assainissement des plans d'eau
- Lutte contre les feux de brousse;
- Lutter contre le braconnage.
- Vulgarisation des techniques alternatives d'économie d'énergie.
- vulgarisation des espèces fourragères et réintroduction d'espèces ligneuses et herbacées de valeur et d'utilité socioéconomique (artisanat, pharmacopée, fourrage, services) ;
- développement de l'écotourisme
- désenclavement des zones humides
- Inscrire de nouveau sites Ramsar
- Elaborer et exécuter des projets de conservation dans les zones humides d'importance internationale
- Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion des zones humides Ramsar
- Promouvoir l'utilisation traditionnelle des zones humides

Objectif I: Avantages des zones humides - Résultats obtenus avant 2018

Résultats obtenus avant 2018 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2018

- > - Célébration de la journée mondiale des zones humides ;
- début de l'actualisation de la politique nationale des zones humides ;
- début de l'actualisation des FDR des 12 sites RAMSAR;
- inventaire des oiseaux au niveaux de 2 zones humides

Objectif 2: Utilisation de l'eau

L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. Contribue à la réalisation des Objectifs 7 et 8 d'Aichi et de l'Indicateur 6.3.1 des Objectifs de développement durable

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Priorité

A=Élevé

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Ressources

D=Très limitées

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Objectifs nationaux

› Accès à l'eau potable pour tous ;

Utilisation durable des points d'eau ;

promouvoir l'hygiène au niveau des points d'eau

Objectif 3: Secteurs public et privé

Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides. {1.10}. Contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi 3, 4, 7, et 8

Objectif 3: Secteurs public et privé - Priorité

B=Moyenne

Objectif 3: Secteurs public et privé - Ressources

C=Limitées

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées et éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces. Contribue à la réalisation de l'Objectif 9 d'Aichi.

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Priorité

B=Moyenne

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Ressources

C=Limitées

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Objectifs nationaux

› Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Activités prévues

› - Faucardage de plusieurs mares permanentes

- sensibilisation des populations

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Résultats obtenus avant 2018

Résultats obtenus avant 2018 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2018

› Faucardage de + 100 ha de plan d'eau

But 2

Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar

Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée. {2.1.} Contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi 6, 11 et 12

Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Priorité

B=Moyenne

Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Ressources

D=Très limitées

Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Objectifs nationaux

› Caractériser les aspects écologiques des sites RAMSAR

Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Activités prévues

› actualiser les FDR des 12 sites RAMSAR

Objectif 7: Sites à risque

Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées. {2.6.}.

Objectif 7: Sites à risque - Priorité

A=Élevé

Objectif 7: Sites à risque - Ressources

D=Très limitées

Objectif 7: Sites à risque - Activités prévues

› Mission d'identification des sites à risque

But 3

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides

Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides. {1.1.1} DRC
1.1 Contribue aux Objectifs d' Aichi 12, 14, 18 et 19.

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Priorité

A=Élevé

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Ressources

D=Très limitées

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Objectifs nationaux

› Réaliser un inventaire annuel des zones humides

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Activités prévues

› Mission d'inventaire des zones humides

Objectif 9: Utilisation rationnelle

L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. {1.3.} Contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi 4, 6 et 7.

Objectif 9: Utilisation rationnelle - Priorité

B=Moyenne

Objectif 9: Utilisation rationnelle - Ressources

C=Limitées

Objectif 9: Utilisation rationnelle - Objectifs nationaux

› Promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides

Objectif 10: Connaissances traditionnelles

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents. Contribue à la réalisation de l'Objectif 18 d'Aichi.

Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Priorité

B=Moyenne

Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Ressources

C=Limitées

Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Objectifs nationaux

› Développer les connaissances traditionnelles

Objectif 11: Fonctions des zones humides

Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.} Contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi 1, 2, 13 et 14.

Objectif 11: Fonctions des zones humides - Priorité

A=Élevé

Objectif 11: Fonctions des zones humides - Ressources

C=Limitées

Objectif 11: Fonctions des zones humides - Objectifs nationaux

› Décrire les fonctions des zones humides

Objectif 11: Fonctions des zones humides - Activités prévues

› Diagnostiquer les fonctions liées aux zones humides

Objectif 12: Restauration

Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. {1.8.} Contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi 14 et 15.

Objectif 12: Restauration - Priorité

A=Élevé

Objectif 12: Restauration - Ressources

D=Très limitées

Objectif 12: Restauration - Objectifs nationaux

› Restaurer les zones dégradées

sensibilisée les populations sur la conservation des zones humides

Objectif 12: Restauration - Activités prévues

› Plantations d'espèces végétales;

lutte contre l'érosion hydrique

Objectif 13: Amélioration de la durabilité

Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains. Contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi 6 et 7.

Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Priorité

A=Élevé

Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Ressources

C=Limitées

Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Objectifs nationaux

› promouvoir l'exploitation rationnelle ;
sensibilisation

But 4

Objectif 15: Initiatives régionales

Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention. {3.2.}

Objectif 15: Initiatives régionales - Priorité

B=Moyenne

Objectif 15: Initiatives régionales - Ressources

C=Limitées

Objectif 15: Initiatives régionales - Objectifs nationaux

› Promouvoir la coopération entre pays riverains d'un cours d'eau

Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides

La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation du public. {4.1}. Contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi 1 et 18.

Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Priorité

A=Élevé

Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Ressources

C=Limitées

Objectif 17: Ressources notamment financières

Des ressources financières et autres issues de toutes les sources sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024. {4.2.}. Contribue à la réalisation de l'Objectif 20 d'Aichi.

Objectif 17: Ressources notamment financières - Priorité

A=Élevé

Objectif 17: Ressources notamment financières - Ressources

D=Très limitées

Objectif 17: Ressources notamment financières - Objectifs nationaux

› Lobbying auprès des PTF pour le financement des activités d'aménagement des zones humides

Objectif 18: Coopération internationale

La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux. {3.1}

Objectif 18: Coopération internationale - Priorité

B=Moyenne

Objectif 18: Coopération internationale - Ressources

D=Très limitées

Objectif 19: Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré. Contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi I et I7.

Objectif I9: Renforcement des capacités - Priorité

A=Élevé

Objectif I9: Renforcement des capacités - Ressources

D=Très limitées

Objectif I9: Renforcement des capacités - Objectifs nationaux

› Renforcer les capacités des gestionnaires des zones humides;

Renforcer les capacités des populations riveraines aux zones humides

Section 5 : Annexe facultative pour permettre aux Parties contractantes de fournir, à titre volontaire, des informations sur les zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar)

Comment remplir cette section

1. La Partie peut, si elle le souhaite, fournir des renseignements supplémentaires spécifiques à un ou à tous ses Sites Ramsar.

2. Les indicateurs qui figurent dans cette section sont uniquement ceux qui, dans la Section 3 du modèle de Rapport national (MRN) pour la COP13, ont directement trait aux Sites Ramsar.

3. Dans certains cas, afin qu'ils aient un sens à l'échelle d'un Site Ramsar individuel, leur formulation et/ou celle des réponses possibles a été adaptée par rapport à celle de la Section 3 du MRN pour la COP13.

4. Dans les colonnes correspondantes, veuillez indiquer le/s nom/s et le numéro officiel (disponible sur le Service d'Information des Sites Ramsar) de chaque site, à raison d'un site par ligne.

5. Pour chaque indicateur (question), veuillez choisir une réponse de la légende.

6. La dernière colonne de cette annexe est un champ de « texte libre » où vous pouvez saisir toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez concernant le Site Ramsar en question.

Niger

Complexe Kokorou-Namga (1071)

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

B=Non

5.9 Si une évaluation de l'efficacité de la gestion du Site Ramsar a eu lieu, indiquez l'année d'évaluation, quel outil d'évaluation a été utilisé (p. ex., METT, Résolution XII.15), les résultats (notation) de l'évaluation et la source d'information dans le champ prévu pour les informations supplémentaires.

D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

A=Oui

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

A=Oui

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

A=Oui

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

A=Oui

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

D=Prévu

Parc national du W (355)

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

B=Non

5.9 Si une évaluation de l'efficacité de la gestion du Site Ramsar a eu lieu, indiquez l'année d'évaluation, quel outil d'évaluation a été utilisé (p. ex., METT, Résolution XII.15), les résultats (notation) de l'évaluation et la source d'information dans le champ prévu pour les informations supplémentaires.

B=No

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

C=Partiellement

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

A=Oui

I 1.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

A=Oui

I 6.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

A=Oui

I 6.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

A=Oui

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

› De façon informel, ces 2 structures se rencontrent et échangent